



الشركة الجهوية للنقل بسليانة
SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT DE SILIANA

الجمهورية التونسية
وزارة النقل

الشركة الجهوية للنقل بسليانة

الشركة الجهوية للنقل بسليانة

في 05 جوان 2025

المباركة تحت عدد... 1664 / 2025

Consultation N°60/2025 :

**Cahier Des Charges relatif à la mission d'Inventaire Physique
des immobilisations et rapprochement avec les données de la
comptabilité au titre des exercices 2021-2022-2023 et 2024
de La Société Régionale De Transport de Siliana**

juin 2025

Cahier des charges administratives

في 05 جوان 2025

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION.

المصدر تحت عدد 2025/1664

La présente consultation a pour objet d'exécution d'une mission d'inventaire physique des immobilisations de la Société Régionale de Transport de Siliana (SRTSILIANA) avec le rapprochement entre les biens recensés et les données comptables à la clôture des exercices 2021-2022-2023 et 2024.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à cette consultation :

-Les experts comptables (personne physique et société d'expertise comptable) membres de l'ordre des experts comptables de Tunisie

-Les comptables membres de la compagnie des comptables de Tunisie

Présentant les garanties et références nécessaires pour la bonne exécution de la mission.

ARTICLE 3 : ETENDU DE LA MISSIONS

La mission sera étendue aux travaux ci-après

- 1- Etablir l'inventaire physique de toutes les immobilisations de la société (Terrains, Bâtiments, Moyens de transports, Mobiliers et matériel bureautique, Installations matériels et outillages, ...)
- 2- Concevoir en collaboration avec l'équipe de la SRTS un système de codification permettant de garantir une bonne gestion du patrimoine
- 3- Préparer des fiches d'inventaire des immobilisations de la SRTSILIANA.
- 4- Rapprochement entre les biens inventorié (comptés physiquement) avec les données de la comptabilité
- 5- Dégager les écarts dans les deux sens et proposer les écritures d'ajustement nécessaire afin d'avoir une base réelle d'immobilisations confirme avec les données enregistrées en comptabilité.

ARTICLE 4 : PRESENTATION DES OFFRES.

Les offres doivent être présentées conformément aux exigences techniques présentées dans les cahiers des charges techniques et signées par les candidats qui les présentent.

Les offres doivent être envoyées sous pli fermé et recommandé par voie postale ou par rapide poste ou par remise directe au Bureau d'Ordre Central de la SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DE SILIANA contre accusé de réception dans une enveloppe extérieure fermée et scellée libellée au nom de **Monsieur le PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE DE TRANSPORT DE SILIANA** au siège social sis à **AVENUE HABIB BOURGUIBA SILIANA 6100**". (Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi).

- L'enveloppe extérieure doit obligatoirement porter la mention **"A NE PAS OUVRIR - CONSULTATION N° 60/2025- INVENTAIRE PHYSIQUE DES IMMOBILISATIONS DE LA SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DE SILIANA"**.

Cette enveloppe extérieure doit contenir les documents administratifs et deux enveloppes intérieures « A » et « B »

(« A » : Offre Financière ; « B » : Offre Technique)

- Le dernier délai de réception des offres est fixé pour le 18/06/ 2025 à 10 :00 H du matin.

- Toute offre parvenue après expiration du délai de réception des offres mentionné ci-dessus Sera rejetée.
- L'ouverture des offres sera le 18/06/ 2025 à 10 :30 H du matin.
- Une fois l'offre est remise, le participant ne peut ni la modifier ni la corriger. Les offres ne doivent comporter ni restrictions ni réserves.

الشركة الجهوية للنقل بسليانة

ARTICLE 5 : CONSTITUTION DE L'OFFRE

L'offre est constituée :

في 05 جوان 2025

1- Dossier administratif

- Un extrait du registre du commerce datant au plus depuis un (1) mois avant le jour suivant la date limite de réception des offres.
- Un certificat d'affiliation à la caisse nationale de sécurité sociale.
- Une copie conforme de l'attestation d'inscription (année 2025) à l'ordre des experts comptables de Tunisie ou à la compagnie des comptables de Tunisie.
- Le présent cahier des charges signé par le soumissionnaire.
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'est pas en état de faillite ou en redressement judiciaire (annexe 05),
- Une déclaration sur l'honneur dûment signée et légalisée comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait et son engagement de ne pas faire, par lui-même ou par une personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vue d'influencer sur les différentes procédures de conclusion de la consultation et des étapes de sa réalisation (annexe 04),
- La fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire (annexe 03),
- Une déclaration sur l'honneur attestant la sincérité des données et le respect des conditions de participation (annexe 06),

2- Dossier technique

- La liste de l'équipe intervenant pour l'exécution de la mission, appuyée par leurs CV et par les pièces justificatives (copies conformes des diplômes, attestations d'expérience, CIN etc.). (Annexe 07),
- La liste des missions similaires appuyées par les pièces justificatives (copies conformes des conventions, des bons de commandes, etc.,...)
- Le planning d'exécution de la mission dûment signé.

3- Dossier financier

- La soumission (annexe 02)
- Le bordereau des prix (annexe 01).

ARTICLE 6 : RETRAIT DU DOSSIER DE LA CONSULTATION

Les bureaux intéressés doivent se procurer le dossier de la consultation à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS, et ce, en accédant au site suivant : www.tuneps.tn. Le téléchargement de dossier de la consultation se fait gratuitement.

ARTICLE 7 : VALIDITE DES OFFRES

Du seul fait de la présentation de son offre, le soumissionnaire est considéré engagé par son offre vis-à-vis du SRTSILIANA pour une période de 60 jours à partir du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres. Il ne peut, pour aucun motif, revenir pendant cette période sur les prix et les conditions de l'offre.

ARTICLE 8 : EVALUATION DES OFFRES

Le dépouillement se fera en deux phases et selon la méthodologie suivante :

Elimination des offres demeurées non conformes à l'objet de la consultation ou celles qui ne répondent pas aux conditions suivantes : Le cabinet devrait avoir réalisé au moins 04 missions similaires dont 02 au moins dans des sociétés de transport de voyageurs durant les dix dernières années.

Critères de choix et barèmes de notation :

Critère de dépouillement	Note allouée
Critère justifiant les compétences techniques du soumissionnaire	
Ancienneté du soumissionnaire dans la profession	30 points
Expérience du soumissionnaire dans les missions similaires	40 points
Expérience du soumissionnaire dans le secteur de transport de voyageurs	20 points
Approche méthodologique de conduite de la mission	20 points
Critère financier	
Evaluation de l'offre financière	40 points
Total	150 points

A-Critère justifiant les compétences techniques du soumissionnaire :

-Ancienneté dans la profession (à compte de la date d'inscription) : (30 points)

Ancienneté	Nbre de points
De 1 à 5 années	10 points
De 6 à 10 années	15 points
De 11 à 15 années	20 points
16 années et plus	30 points

-Expérience dans les missions similaires : (40 points)

Ancienneté	Nbre de points
04 missions	30 points
Missions supplémentaires	05 points par missions jusqu'au 10 points

الشركة الجهوية للنقل بـمـراكش

في 05 جوان 2025

المصادق تحت عدد 11664/2025

-Expérience dans le secteur (SRT) : (20 points)

Ancienneté	Nbre de points
Autres missions dans le Sté de Transport	5 points par mission jusqu'au 20 points

-Approche méthodologique de conduite de la mission : (20 points)

Ce critère sera évalué en fonction du degré d'assimilation du soumissionnaire de l'objectif et de l'entendue de la mission et le respect de ses termes de références.

B-Critère financier

Une note de 30 points sera allouée à l'offre la moins distante. Les autres offres seront notées selon le barème suivant :

Montant de l'offre financière	Nbre de points
Offre moins disante	30 points
Les autres offres : toute tranche d'augmentation de 10% implique la déduction de 5 points de la note maximale	Jusqu'au 50% (note 0 point)

L'offre du soumissionnaire qui a obtenu la note la plus élevée sera retenu.

Les participants non retenus ne pourront contester, pour quelques motifs que ce soit, le bien fondé du choix de la commission, ni être indemnisés de ce fait.

ARTICLE 9 : ECLAIRCISSEMENTS

Chaque soumissionnaire peut demander par écrit des renseignements ou des éclaircissements dans un délai de 2 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 10 : DELAI D'EXECUTION.

Le délai d'exécution est fixé à trente (30) jours, à partir de la date du commencement des travaux, y compris dimanches et jours fériés.

ARTICLE 11 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué suite à l'exécution de chaque tâche étape des différentes tâches y compris la fourniture de tous les livrables nécessaires et la présentation d'une facture dûment remplie en trois exemplaires.

ARTICLE 12 : RESOLUTION DES DIFFERENDS

Tout différend survenu lors de l'exécution de la mission est résolu à l'amiable, en cas d'impossibilité, il pourrait y avoir recours aux tribunaux compétents de SILIANA.

Fait à le

Lu et accepté

LE SOUMISSIONNAIRE

Nom : Prénom :

Qualité :

(Cachet et signature)

الشركة الجهوية للنقل بسليانة

في 05 جوان 2025

المصادق تحت علة 2025/06/05

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

ARTICLE 1: OBJET DE LA CONSULTATION.

La présente consultation a pour objet d'exécution d'une mission d'inventaire physique des immobilisations de la Société Régionale de Transport de Siliana (SRTSILIANA) avec le rapprochement entre les biens inventoriés et les données de la comptabilité (factures d'achats, contrats d'achat, document de transfert, etc.,...) au titre des exercices 2021-2022-2023 et 2024.

الشركة الجهوية للنقل بسليانة

ARTICLE 2 : ETENDUE DE LA MISSIONS

La mission sera étendue notamment aux travaux suivants (par phases) : 05 جوان 2025 في

Phase n°01 : ORGANISATION DE LA MISSION D'INVENTAIRE الصادر تحت عدد 28/1664

Le Bureau chargé de la mission doit préparer une procédure permettant d'organiser les travaux nécessaires à la réalisation de toutes les phases de la mission. Cette procédure est présentée et discutée avec les responsables concernés de la société

Phase n°02 : REALISATION DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE DE TOUS LES BIENS IMMOBILISES EXISTANTE DANS LES DIFFERENTS LOAUX DE LA SOCIETE

L'inventaire physique doit couvrir toutes les immobilisations (corporelles et incorporelles) existantes et situées dans l'ensemble des locaux de la SRTSILIANA (Siège, Parc, et les 04 agences, etc..).

Les données de l'inventaire physique sont consignées dans un fichier Excel faisant apparaître par ligne de bien notamment les informations suivantes :

- La famille d'immobilisation (avec codification des familles)
- La catégorie d'immobilisation (avec codification des catégories à l'intérieur des familles)
- Le code d'inventaire du bien
- La désignation du bien
- Le matricule
- Le N° de Série
- L'état du bien
- Localisation (avec codification des différents locaux : agence, bureau, atelier, magasin, etc.,...)

Phase n°03 : PREPARATION DE LA BASE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

Le Bureau chargé de la mission doit préparer une base comptable à la clôture de chaque exercice concerné par l'inventaire. Cette base est élaborée par nature (conformément à la nomenclature comptable) et doit indiquer : la date d'acquisition, la référence du document d'achat, le fournisseur, le N° de série, la valeur d'acquisition, etc.,...

Phase n°04 : RAPPROCHEMENT ENTRE LA BASE D'INVENTAIRE ET LA BASE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

Le bureau chargé de la mission doit procéder aux rapprochements entre la base d'inventaire physique et la base comptable dans le but de dégager les écarts dans le deux sens et proposer les solutions adéquates pour traiter chaque nature d'écart dégagé.

Phase n°05 : ETABLIR LES TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CONFIRMÉES PAR L'INVENTAIRE PHYSIQUE

Le bureau chargé de la mission doit établir une base (fichier Excel) des tableaux d'amortissement des immobilisations rapprochées et confirmées par l'inventaire physique. Cette base qui doit contenir essentiellement :

- Numéro de l'Immobilisation : Identifiant unique pour chaque bien.
- Désignation : Nom du bien (ex. : Ordinateur portable, véhicule utilitaire).
- Catégorie : Classification du bien (immobilisation corporelle, incorporelle ou financière).
- Date d'Acquisition : Date à laquelle le bien a été acheté ou reçu.
- Fournisseur : Nom de l'entité ou du fournisseur auprès duquel le bien a été acquis.
- Coût d'Acquisition : Prix d'achat initial du bien (sans TVA).
- Valeur Comptable : Valeur actuelle après amortissement.
- Durée d'Amortissement : Période sur laquelle l'actif est amorti.
- Mode d'Amortissement : Linéaire, dégressif ou autre.
- Taux d'Amortissement : Taux annuel appliqué pour calculer l'amortissement.
- Localisation : Lieu où le bien est utilisé ou stocké.

الشركة الجهوية للنقل بـسـطـاطة

في 05 جون 2025

الموافق تحت عدد 1664/2025

Phase n°06 : ELABORER UNE NOTE DE PROCEDURE DE GESTION DES IMMOBILISATIONS DEPUIS LA COMMANDE JUSQU'À LA SORTIE DU PATRIMOINE ET LA FORMATION DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ POUR LA BONNE APPLICATION DE CETTE PROCEDURE

Le bureau chargé de la mission doit élaborer et remettre à la société une procédure complète de gestion des biens immobilisés (Commande, Réception, Codification, Comptabilisation, Amortissements, Inventaire, Mise à la réforme, Cessions, etc.,...). Une action de formation sera organisée pour le personnel concerné dans le but d'expliquer la procédure et faciliter son application.

ARTICLE 3 : LIVRABLES DE LA MISSIONS

Les livrables de la missions sont :

- 1-Un état des immobilisations rapprochées avec l'inventaire et conforme à la balance après avoir passé toutes les écritures proposées. Cet état sert de base aussi comme tableau d'amortissement à adopter par le service de la comptabilité.
- 2-des fiches d'inventaire des équipements et meubles bureautiques regroupés par bureau.
- 3-Un journal retraçant toutes les écritures proposées pour aboutir à une base comptable retraitées et corrigées afin de faire l'objet de rapprochement avec les données de l'inventaire.
- 4-Un journal retraçant toutes les écritures proposées pour prendre en charge les écarts d'inventaire

dégagés par les travaux de rapprochement.

5-Un état des immobilisations proposées à la réforme.

6-Une procédure de gestion comptable des immobilisations avec une autre procédure de codification des biens et des emplacements abritant les biens.

A Le

Lu et accepté

Le soumissionnaire

Nom : Prénom :

Qualité :

(Cachet et signature)

الشركة الجهوية للنقل بـسليانة

في 05 جوان 2025

الموافق عليه من طرف / 16664

ANNEXES

الشركة الجهوية للتفصيل بسلا

في 05 جوان 2025

الموافق تحت عدد 1664/2025

BORDEREAUX DES PRIX

Tache No.	Désignation & Description	Prix Total H.T.V.A (DT)
1	Phase n°02 : REALISATION DE L'INVENTAIRE PHYSIQUE DE TOUS LES BIENS IMMOBILISES EXISTANTE DANS LES DIFFERENTS LOAUX DE LA SOCIETE Phase n°03 : PREPARATION DE LA BASE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS Phase n°04 : RAPPROCHEMENT ENTRE LA BASE D'INVENTAIRE ET LA BASE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS Phase n°05 : ETABLIR LES TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CONFIRMES PAR L'INVENTAIRE PHYSIQUE Phase n°06 : ELABORER UNE NOTE DE PROCEDURE DE GESTION DES IMMOBILISATIONS DEPUIS LA COMMANDE JUSQU'À LA SORTIE DU PATRIMOINE ET LA FORMATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE POUR LA BONNE APPLICATION DE CETTE PROCEDURE	
Prix TOTAL H.TVA		
TVA		
Prix TOTAL T.T.C		

Arrêté le présent bordereau des prix à la somme de :

- en hors taxes
- en toutes taxes comprises

الشركة الجهوية للنقل بسليانة

في 05 جوان 2025

الموافق عليه 1664/2025

Fait à..... Le
(Signature et cachet du soumissionnaire)

Annexe n° 02

SOUMISSION

Je soussigné (Nom, prénom tels que figurant sur la CIN)

Domicilié au

Titulaire de la Carte d'Identité Nationale N° délivrée le

Exerçant la profession de

Dénomination commerciale de l'entreprise

Adresse du siège social

Inscription de l'entreprise au registre de commerce sous N° en date du

Agissant en qualité de

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou indiquées au dossier de la consultation n° 60/2025

Je m'engage à exécuter les prestations conformément aux caractéristiques exigées dans le cahier des charges et moyennant les prix établis dans mon offre.

Les prix que j'offre sont fermes et non révisables.

Le montant total hors taxes (H.T) de cette soumission s'élève à la somme de (Montant en toutes lettres H.T)

le montant de la T.V.A est de (Montant en toutes lettres de la T.V.A)

Le montant total de cette soumission toutes taxes comprises (TTC) s'élève à la somme de (Montant en toutes lettres TTC)

Je m'engage à maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant 60 jours fermes à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Je joins à la présente soumission toutes les pièces qu'il m'est demandé de fournir.

Je m'engage, si mon offre est acceptée, à exécuter l'ensemble des prestations conformément aux termes des articles des conditions de participation des cahiers des charges administratives et techniques.

Fait à..... Le ,.....
(Signature et cachet du candidat)

الشركة الجهوية للنقل بسليانة

في 05 جوان 2025

المندوب المصدق

Annexe n°3

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX
SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

Nom et prénom/Dénomination sociale

Forme Juridique

Adresse du siège

Téléphone Fax

Adresse e-mail

Inscrit au registre de commerce sous le n°

N° du matricule fiscal

Fait à..... Le ,.....
(Signature et cachet du candidat)

الشركة الجهوية للنقل بسطات

في 05 جوان 2025

الموافق عليه 2025/06/04

Annexe n° 04

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE

Je , soussigné, (*Nom, prénom et fonction*)

Représentant de la Société (*Raison sociale*)

Adresse sociale

Enregistrée au registre de commerce sous le n°

Déclare sur mon honneur, de n'avoir pas fait, et je m'engage à ne pas faire par moi-même ou par une autre personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influencer les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation et à ne pas me livrer à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives en vue d'obtenir ce marché.

Fait à..... Le ,.....
(Signature et cachet du candidat)

الشركة الجهوية للنقل بسيديانة

في 05 جوان 2025

الصالح تحت عدد 2025/1664

Annexe n° 05

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON FAILLITE

Je, soussigné,

Agissant en tant que :

De la Société (ou entreprise) :

Enregistrée au registre de commerce Sous le n°

Faisant élection de domicile à (adresse complète)

.....

déclare sur mon honneur de ne pas me trouver en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

Fait à..... Le ,.....
(Signature et cachet du candidat)

الشركة الجهوية للنقل بسيديانة

في 05 جوان 2025

المندوب المختص عبد الله (Abby) 2025

Annexe n° 06

**DECLARATION SUR L'HONNEUR ATTESTANT LA SINCERITE
DES DONNEES ET LE RESPECT DES CONDITIONS DE
PARTICIPATION**

Je, soussigné, (Nom, prénom et fonction)

Représentant de la Société

(Raison sociale et adresse)

Enregistrée au registre de commerce sous le n°

déclare sur mon honneur que les données incluses dans l'offre sont sincères et que je respecterai
toutes les conditions de participation.

Fait à..... Le ,.....
(Signature et cachet du candidat)

الشركة الجهوية للنقل بـسليانة

في 05 جوان 2025

المصادق تحت عدد 1664/2025

ANNEXE 7 :

LISTE DE L'EQUIPE INTERVENANT POUR L'EXECUTION DE LA MISSION

Nom et prénom	N° CIN	Diplômes	Expérience	Mission dans des Sociétés de transport

Remarque : -la Liste de l'équipe intervenant doit être appuyée par leurs CV et par des pièces justificatives (photocopies des diplômes, attestations d'expérience, CIN etc) ;
- la liste des missions similaires doit être appuyée par les pièces justificatives.

Fait à, le.....

Le soumissionnaire soussigné
(Nom et prénom et cachet)

الشركة الجهوية للنقل بسيطة

في 05 جوان 2025

الصادر تحت عدد 2025/18664